Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 6 novembre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hébergement d'urgence : lancement de la campagne hivernale 2015-2016 en Essonne

Chaque année, le dispositif de veille sociale est renforcé pendant la période de veille sociale du 1er novembre au 31 mars en s'adaptant aux conditions climatiques.

La mobilisation constante de l'État pour la prise en charge des plus fragiles se traduit par une augmentation des capacités d'accueil.

En Essonne, pour 2015, cela représente une augmentation de 17 % de places d'hébergement d'urgence par rapport à 2014.

Depuis le 1er novembre 2015, les places sont progressivement ouvertes. 376 places sont mobilisables grâce à l'organisation des opérateurs (Croix-rouge française, Coallia, Saint Vincent de Paul, Centre hospitalier Sud Francilien, Secours islamique à Massy, établissement public de santé Barthélémy Durand à Étampes, halte de nuit à Corbeil-Essonnes).

Deux maraudes professionnelles et une bénévole interviennent sur le département et prennent en compte les signalements du 115 (ouvert 7 jours /7 et 24h/24).

En cas de grand froid, 164 places pourront renforcer le dispositif (notamment par la réquisition de gymnases ou de places exceptionnelles au sein de structures). En journée, 5 accueils de jour offrant des prestations telles que collation, douche, activités, étendront leurs plages horaires d'accueil.

Ainsi, le Préfet de l'Essonne a pris toutes les dispositions afin que la mise à l'abri des sans domicile fixe et des personnes fragiles soit pleinement assurée avec une attention particulière dans cette période hivernale.

Par ailleurs, le contexte particulier de cette année se caractérise également par la mise en place d'un dispositif spécifique pour l'accueil des migrants. Aussi, des sites spécifiques d'hébergement provisoire ont été identifiés et 202 places sont déjà opérationnelles en Essonne. Pour le logement des réfugiés ayant obtenu leur statut et des demandeurs d'asile attestés par la préfecture, une mobilisation a été initiée auprès des collectivités locales, des associatifs et des particuliers pour répondre aux demandes à venir par une offre diversifiée et répartie sur l'ensemble du territoire essonnien.

Contact presse
Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Nadiège JOLY, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nadiege.joly@essonne.gouv.fr
Carine COQUELIN , Assistante Bureau de la communication interministérielle
Tél : 01 69 91 91 36 – Fax : 01 69 91 96 68 – courriel carine.coquelin@essonne.gouv.fr

@PREFECTURE91